

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 23 février 2017 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes	Siège #4 vacant
Mme Chantal Proulx	M. Fernand Gauthier
M. Stéphane Deschênes	M. Guildo Castonguay (abs)

Formant quorum sous la présidence du maire.
Madame Marie-Josée Dubé, sec. adm. est présente.

- 1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**
- 2. Lecture de l'ordre du jour**
- 3. Offre de services/Étude géotechnique/Patinoire couverte**

17-02-31

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à la l'unanimité des conseillers suite aux recommandations de l'ingénieur de la MRC, d'engager la firme Englobe au montant de 4230\$ avant les taxes pour effectuer l'étude géotechnique concernant le projet de la patinoire couverte.

- 4. Démission d'un élu**

17-02-32

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de M. Guildo Castonguay au poste de conseiller au siège #6.

- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

17-02-33

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h19 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général